

# DIAGNOSTIC PARTAGÉ

## Exemples de questions « culture »



Janvier 2021

*Ce document évolutif a pour but d'aider les chargé.es de mission DLA à identifier plus facilement les questions spécifiques qui peuvent être posées à une structure culturelle. Il est complémentaire du [Kit culture DLA](#) et de l'appui-conseil proposé par le CRDLA Culture. Il a été élaboré à partir d'échanges avec plusieurs chargé.es de mission DLA.*

### PROJET ET ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

---

Le projet associatif est-il formulé et différencié du projet artistique ?

Ressource : <https://kitculturedla.opale.asso.fr/thematiques/projet-associatif/>

Si la structure organise des spectacles ou recrute ponctuellement des personnes en CDDU, possède-t-elle une licence d'entrepreneur ? Ou a-t-elle recours au GUSO ?

Ressource : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R14004>

Réforme licence : <https://cofac.asso.fr/veille-parlementaire/lordonnance-n-2019-700-relative-aux-entrepreneurs-de-spectacles-vivants/>

### ACTIVITÉS

---

Quelle est la fonction principale de l'association ? Quelle pluriactivité ?

- la création (compagnies, ensembles musicaux, collectifs d'artistes...),
- la diffusion (médiats associatifs, festivals, lieux de diffusion tels que théâtres, salles de concert, galeries, cinémas, etc.)
- l'éducation (écoles, structures d'enseignement artistique, centres d'animation, associations de sensibilisation et de médiation)

Quels sont les spectacles en cours de création ? Ceux en cours de diffusion ?

- Quelle stratégie de diffusion ?

*(A distinguer de la stratégie de communication. La stratégie de diffusion peut être travaillée en abordant d'abord la question du modèle économique et la stratégie de consolidation de l'association. A partir de ces éléments, la stratégie de diffusion se pose en termes de moyens, de compétences et de réseau.)*

### ENVIRONNEMENT DE L'ASSOCIATION

---

- Est-elle impliquée dans un Schéma d'orientation territorial (selon sa discipline : musique, marionnettes, arts visuels ...) ?

Exemple des musiques actuelles (Solima) : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Musique/Pour-les-professionnels/Schema-d-orientation-et-de-developpement-des-lieux-de-musiques-actuelles-SOLIMA>

- Quels sont ses partenaires sectoriels (DRAC, agence culturelle régionale...) et quelle est la qualité des liens ?
- Quels liens avec les fédérations ou les pôles régionaux ?

Les partenaires du diagnostic : <https://kitculturedla.opale.asso.fr/appui-au-diagnostic/plan-d-accompagnement/>

- Processus de coopération, voire de mutualisation avec autres acteurs du territoire (culturels ou hors culture) ?

(Partage d'informations, de locaux, de matériels, participation à des groupes de travail locaux, emplois partagés, co-construction de projet...)

## SYSTEME DE VALEURS

---

- La structure s'interroge sur son utilité sociale, son inscription dans l'économie sociale et solidaire ou la façon dont elle peut mettre en œuvre les droits culturels ?

Proposez à la structure de se questionner sur ses pratiques grâce à l'autoportrait « Ess'perluette ». Cet outil peut aussi vous permettre d'enrichir votre diagnostic partagé (en particulier s'il porte sur l'utilité sociale de la structure, sur son projet associatif ou le développement de projets en lien avec les droits culturels) :

<https://www.opale.asso.fr/rubrique223.html>

- L'association est-elle vigilante au bien-être des équipes et aux conditions de travail ? Aux risques psycho-sociaux ? Qu'a-t-elle pu mettre en place ?

Ressource : rubrique « Ressources humaines » : <https://www.opale.asso.fr/article87.html>

- La structure a-t-elle entendu parler des droits culturels ?

Ressource : <https://www.opale.asso.fr/rubrique226.html>

Ressource : fiche « Les droits culturels des personnes » <http://www.la-nouvelleaquitaine.fr/fiches-elues-culture>

## DÉCISIONS ET GOUVERNANCE

---

Qui prend les décisions ? La structure est-elle vigilante sur la gestion de fait ?

Ressource : <https://kitculturedla.opale.asso.fr/thematiques/gouvernance/>

Quelle est la place du ou des fondateur.trices-salarié.e.s ? Quels liens avec la gouvernance ?

## RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES

---

- Nombre de CDDU et volume horaire ? (Équivalence en ETP ?)
- Temporalité du recours à l'intermittence ? Sur quelles missions ?

Ressource : <https://www.opale.asso.fr/article516.html>

- Égalité femmes-hommes (écart salarial et part des femmes dans la gouvernance, équilibre des relations interpersonnelles ?)

Ressource : <https://www.opale.asso.fr/rubrique183.html>

- OPCO ?

*L'Afdas est l'OPCO de référence du secteur culturel. Certaines structures peuvent cependant relever d'Uniformation si leurs activités se rapprochent davantage de l'animation.*

- Convention collective ?

*Plusieurs conventions collectives possibles : CCNSVP, CCNEAC, CC animation, CC Radiodiffusion...*

*Conventions collectives : <https://www.opale.asso.fr/article194.html>*

## SYSTÈME FINANCIER

---

- Évolution des produits en « dents de scie » qui ne constitue pas forcément une alerte (en particulier dans le spectacle vivant)
- Une forte part de subvention peut être normale selon les cas (réseaux...)
- En moyenne les subventions représentent 36% du budget des associations culturelles employeuses : grande diversité selon les fonctions et les activités développées

Ressource : Guide d'analyse économique : <https://www.opale.asso.fr/article366.html>

**Avec le soutien de :**



Cette action est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme « Investissements pour l'emploi » (2014-2020)